



Amicale Canine de Ris Orangis



www.acro91.fr

Education et Sport Canin
Club affilié à la Société Canine Ile de France
Sous le n° d'agrément HA 1289

Madame, Monsieur,

Le club ACRO91 organise **le samedi 25 mars 2017** son concours annuel d'obéissance (une seule journée).

L'accueil des concurrents aura lieu sur le terrain du club, Plaine de la Garenne à RIS ORANGIS (91130).

Ce concours sera jugé par **M. Jean-Pierre FIN**.

Vous trouverez ci-joint, une feuille d'engagement que nous vous remercions de bien vouloir remplir et retourner à notre responsable obéissance :

**Mme Laurence LE HIR
2 Villa Auguste Vermorel
91000 EVRY**

Avant le 20 mars 2017, par courrier, à l'adresse ci-dessus.

Les engagements devront être accompagnés de :

- 3 étiquettes (dont une collée sur la feuille d'engagement, les 2 autres sur leur support)
- la photocopie du certificat antirabique à jour lisible (1^{ère} page du passeport européen et copie de la page du vaccin),
- pour les CSAU, une photocopie du certificat de naissance ou du pédigrée (LOF), carte de tatouage ou identification par puce,
- une enveloppe pré-adressée et pré-timbrée **ou** une adresse mail pour la confirmation
- le règlement par chèque à l'ordre d'ACRO91.

Le montant des engagements sera de :

- CSAU : 15,00 €
- CSAU + Brevet : 25,00 €
- Echelon I, II et III : 16,00 €.

Restauration possible sur place.

Espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'accepter nos amitiés cynophiles.

Catherine MOURGUET
Présidente

Laurence LE HIR
Responsable Obéissance